

CONDITIONS GENERALES DE VENTE GAUTHIER & CIE

VERSION DU **8 SEPTEMBRE 2016**

GAUTHIER & CIE EST UNE SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE, AU CAPITAL SOCIAL DE 38.112,25 EUROS, ET DONT LE SIEGE EST SITUE 41BIS, RUE CROZATIER A PARIS (12EME), IMMATRICULEE AU REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES DE PARIS SOUS LE NUMERO 345 404 404, CI-APRES DESIGNEE « GAUTHIER ET CIE » OU LA SOCIETE.

Gauthier & Cie fabrique, assemble et distribue des tringles, stores, mécanismes d'occultation ou tout autre produit fini, semi-fini ou sur- mesure (notamment gravures et pièces de fonderie) fabriqué ou distribué par Gauthier & Cie, et assure, le cas échéant, les services de pose, d'installation et de maintenance.

Article 1 - ACCEPTATION DES CONDITIONS GENERALES DE VENTE – INSCRIPTION

1.1. Gauthier et Cie vous recommande de lire attentivement les présentes conditions générales de vente. Gauthier et Cie est libre de modifier ces conditions de ventes à tout moment. En cas de modification des conditions de vente, celles qui sont applicables à votre commande sont celles qui étaient en ligne à la date d'acceptation de votre commande.

Les conditions de vente, le devis accepté, la confirmation de commande et le bon de livraison, que Gauthier et Cie vous envoie, constituent le contrat entre vous et Gauthier et Cie relatif à la vente des produits et/ou services que vous commandez. Tout achat réalisé auprès de Gauthier et Cie nécessite que vous acceptiez préalablement les conditions de vente dans leur intégralité.

1.2. Avant de commander, vous devez être préalablement enregistré dans le fichier Client.

Pour cela, vous devez renseigner les champs du formulaire d'inscription avec des données complètes et exactes et nous fournir un Kbis ou un numéro d'enregistrement auprès de la Chambre des Métiers. A réception du devis, il vous appartient de vérifier que les données sont exactes. Gauthier & Cie ne pourra être tenu responsable d'une inexactitude entraînant un retard ou une difficulté dans le traitement de votre commande.

Article 2 - COMMANDE

Après validation préalable du devis (valable trois mois à compter de son établissement), par Gauthier & Cie et envoi, toute commande, pour être prise en compte, doit être passée par écrit reçue aux Ateliers de la Société, ou au Showroom par télécopie (02.37.28.01.19) ou par mail. L'acceptation de la commande par la Société résulte de l'établissement et de l'envoi d'un bon de livraison.

A compter de cette date, la commande est réputée ferme et définitive.

Toute demande d'annulation, de modification de la commande devra faire l'objet d'un accord express par écrit de Gauthier & Cie, étant précisé que les demandes d'annulation ou de modification devront être exceptionnelles et justifiées par le Client, dans la mesure où la vocation de Gauthier & Cie est de fabriquer des produits sur mesure qui une fois commandés, sont mis en production. Toute modification de commande entraînera l'application de frais de traitement de commande supplémentaire s'élevant à 1,5 % du montant HT de la commande. A défaut d'accusé réception par Gauthier & Cie de

l'annulation ou de la modification de commande, Gauthier & Cie se réserve le droit de réclamer l'exécution de la commande annulée ou modifiée.

En cas de discordance entre la commande du Client, le devis validé et le bon de livraison de Gauthier & Cie, tant sur les conditions commerciales, que sur l'objet de la vente, produit ou service, c'est le bon de livraison de Gauthier & Cie qui fait foi.

La commande sera exécutée conformément aux termes et conditions du bon de livraison et des présentes conditions générales de vente. Il appartient au Client de vérifier dès réception le contenu du bon de livraison.

Toute contestation justifiée ne pourra être acceptée au-delà du délai de 48 heures à compter de l'établissement du bon de livraison et devra être confirmée par écrit à Gauthier & Cie. Passé ce délai, cela constituera une modification de commande dans les conditions ci-dessus.

Article 3 - PRIX – CONDITIONS DE PAIEMENT ET MODALITES DE REGLEMENT

3.1 Prix

Sauf conditions particulières expresses propres à la vente (notamment pour les produits sur mesure), les prix des produits ou services vendus sont ceux figurant dans le bon de livraison. Les prix des produits et services figurant dans le catalogue, prospectus ou tarifs, devis et bons de livraison concernent les produits standard ; le prix des produits sur-mesure s'établissent sur devis et sont définis dans le bon de livraison.

Les prix sont fermes et définitifs à la date du bon de livraison. Ils sont exprimés en euros et stipulés hors taxes et hors frais de livraison. Ils s'entendent toujours départ usine et ne comprennent pas l'emballage spécifique au transport.

3.2 Modalités de paiement

Les moyens de paiement acceptés sont : chèque, virement, carte bancaire, espèces dans les conditions et limites légales et réglementaires.

3.3 Conditions de règlement

Sauf conditions particulières expresses, pour les commandes supérieures à 2.000 € HT, le bon de livraison prévoit l'obligation de verser un acompte de 50 % HT et hors frais pour la confirmation de la commande, avant de lancer la fabrication des produits. Le solde du règlement devra être effectué à l'enlèvement des produits chez Gauthier & Cie ou avant expédition des produits ou à réception des produits, frais de transport et d'emballage compris.

Sauf conditions particulières expresses, les factures sont payables avant expédition des produits ou à l'enlèvement des produits.

La première commande est à régler intégralement et encaissée à l'acceptation du devis ou à la confirmation de commande, dès ouverture du Compte Client.

Pour les clients en compte, sauf conditions particulières expresses, les règlements s'effectuent au comptant, par virement fin de mois, ou par chèque fin de mois, ou par LCR sans acceptation à trente (30) jours fin de mois.

Pour les clients en compte, en cas de règlement comptant, l'escompte accordé sera de 1,5 % net, à calculer sur le montant HT en cas de paiement par chèque ou virement, à l'exclusion du règlement par carte bancaire.

3.4 Retard de paiement et indemnité de forfaitaire de recouvrement

À défaut de paiement à échéance, le Client sera redevable d'intérêts de retard stipulés sur nos factures, et égal au moins trois fois le taux d'intérêt légal calculé semestriellement. Les pénalités sont exigibles sans qu'aucun rappel soit nécessaire. Elles courent de plein droit dès le jour suivant la date de règlement portée sur la facture ou, à défaut, le trente et unième jour suivant la date de réception des produits ou de l'exécution de la prestation de service.

Le client sera également redevable d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant de 40 € fixé par le décret n°2012-1115 du 2 octobre 2012. Cette indemnité est exigible de plein droit, c'est-à-dire sans qu'un rappel soit nécessaire.

3.5 Réserve de propriété

Gauthier & Cie conserve la propriété pleine et entière des produits vendus jusqu'au parfait encaissement du prix, en principal, frais et taxes compris. En cas de non-paiement à échéance, Gauthier & Cie pourra revendiquer les produits et résoudre la vente. Les chèques et lettres de change ne sont considérés comme des paiements qu'à compter de leur encaissement effectif. Jusqu'à cette date, la clause de réserve de propriété conserve son plein effet. Ces dispositions ne font pas obstacle au transfert, dès livraison, des risques des produits vendus. Le Client s'engage jusqu'au complet paiement du prix, à peine de revendication immédiate, des produits par Gauthier & Cie, à ne pas transformer ni incorporer lesdits produits, ni à les mettre en gage. Le Client est autorisé, exclusivement dans le cadre de l'exploitation normale de son établissement, à revendre les produits livrés. Dans ce cas, il accepte de céder de plein droit toutes créances nées à son profit et résultant de la revente au tiers. En cas de mesures de saisie ou toute autre intervention d'un tiers, le Client est tenu d'aviser le Client immédiatement.

Article 4 - LIVRAISON DES COMMANDES

4.1 Acheminement des produits

Gauthier & Cie livre Paris et Ile-de-France par transport interne, et hors Paris-Ile-de-France, France et étranger, par l'intermédiaire de professionnels du transport, Poste, messagerie, affrètement.

Gauthier & Cie choisit le mode de transport le mieux adapté à l'acheminement des produits.

Si le Client choisit un autre mode de transport que celui indiqué par Gauthier & Cie, aucune réclamation en cas de retard, perte ou vol ne pourra être faite auprès de Gauthier & Cie, qui ne pourra être tenu responsable des conditions de transport dans ce cas.

4.2 Frais de transport et emballage

Les produits sont expédiés par transporteur en port dû ou en franco selon les cas.

Les commandes dont le montant net HT est supérieur à 350 euros et pour des longueurs droites inférieures à 2m40, sont livrées franco de port en France Métropolitaine.

Les commandes dont le montant net HT est compris entre 200 euros et 350 euros, et pour des longueurs droites inférieures à 2m40, sont livrées avec une participation de 50% aux frais de port en France Métropolitaine.

Dans tous les autres cas, longueurs supérieures à 2m40, tringles cintrées, montant de commande net HT inférieur à 150 euros, les frais de port sont à la charge du client.

Les frais et risques liés à la livraison des produits sont à la charge exclusive du Client.

4.3 Délais

Sauf conditions particulières expresses, la livraison s'effectuera par enlèvement des produits chez Gauthier & Cie, ou par l'expédition des produits à l'adresse indiquée dans le bon de livraison et dans le délai indiqué.

Le délai de livraison est donné à titre indicatif, sans garantie et sous réserves que le Client ait communiqué toutes les informations techniques nécessaires à l'exécution de la commande. Le délai de livraison indiqué s'entend toujours départ usine. Le dépassement de ce délai ne peut donner lieu à aucune retenue ou indemnité.

Le délai indiqué est suspendu de plein droit en cas de non règlement par le Client.

En cas de livraison par enlèvement chez Gauthier & Cie, le Client pourra prendre réception des produits chez Gauthier & Cie dans les huit (8) jours calendaires à compter de la mise à disposition chez Gauthier & Cie. Passé ce délai, Gauthier & Cie pourra de plein droit résoudre la vente, sans mise en demeure préalable, en application des dispositions de l'article 1657 du Code civil. Dans ce cas, le Client assurera les frais et risques du transport des produits livrés postérieurement à la date de réception chez Gauthier & Cie.

Article 5 - RECEPTION DES PRODUITS - TRANSFERT DES RISQUES – RESERVES

Sauf conditions particulières expresses, les opérations de transport sont à la charge du Client, aux frais, risques et périls du Client auquel il appartient de vérifier à réception des produits le nombre et l'état des produits.

En cas de dommage ou d'avarie du au transport, il doit émettre les réserves d'usage sur le bon de transport, et en informer le transporteur dans les 48 heures par lettre recommandée avec accusé de réception, copie à Gauthier & Cie dans le même délai.

Les réserves devront indiquées très précisément le type de produit endommagé ou manquant, leur nombre ainsi que la nature des dommages constatés.

En cas de non-conformité des produits livrés par rapport aux produits commandés ou de vice apparent, le Client doit adresser une réclamation dans les huit (8) jours calendaires à compter de la réception des produits. Passé ce délai, aucune reprise ou échange ne pourra être effectué conformément aux dispositions de l'article 1652 du Code civil.

En cas de non-conformité ou de vice apparent des produits livrés par rapport aux produits commandés, relevés par le Client le jour de la mise à disposition en cas d'enlèvement chez Gauthier & Cie, Gauthier & Cie s'oblige à son choix exclusif et uniquement après retour des produits non conformes ou défectueux, à leur remise en conformité ou remplacement des produits livrés par des produits neufs et identiques à la commande. Dans ce cas, les frais de transport, à l'exclusion de tout autre frais ou indemnité, occasionnés par la reprise et la livraison de nouveaux produits sont à la charge de Gauthier & Cie.

De même passé le délai de huit (8) jours calendaires, aucune réclamation concernant des accessoires ne figurant pas au bon de livraison, mais prévu dans l'exécution de la commande, ne pourra être prise en compte.

Article 6 - COMMERCIALISATION D'ARTICLES A USAGE PROFESSIONNEL

Les produits proposés à la vente sont des produits disponibles sans pose. Sauf conditions particulières expresses, Gauthier et Cie ne fournit aucune information ni aucun conseil sur l'adéquation de ses produits à vos besoins. En conséquence, vous reconnaissez être un professionnel et, en tant que tel, acquérir les produits en parfaite connaissance de cause.

Les photos et illustrations proposées sur le catalogue, prospectus ou site ne constituent pas une description contractuelle des caractéristiques des produits. Les produits qui vous sont livrés peuvent différer en taille, forme et couleur des photos et illustrations proposées sur le catalogue, prospectus ou site.

6.1 Garantie sur les produits

Gauthier et Cie n'accorde aucune garantie autre qui ne soit expressément visée par les présentes conditions générales de vente.

En particulier, vous reconnaissez acquérir les produits à vos risques et périls. En conséquence, Gauthier et Cie ne vous garantit ni l'absence de vices cachés ni la jouissance paisible des produits achetés (en ce compris en cas d'action fondée sur l'atteinte aux droits de propriété intellectuelle d'un tiers) des produits commandés.

En tout état de cause, si Gauthier et Cie se voyait contrainte de vous accorder une quelconque garantie sur les produits acquis, Gauthier et Cie ne saurait être tenue qu'à hauteur du seul prix de vente du (des) produit(s) dont l'usage est rendu totalement impossible.

Les produits livrés sont systématiquement vérifiés par l'équipe et ont fait l'objet de contrôles afin de s'assurer de leur conformité à leur description, notamment en cas d'assemblable.

6.2 Garantie fabricant

Lorsque les produits sont commercialisés par Gauthier & Cie sous marque de tiers ou marque blanche, ils sont garantis par le fabricant des produits selon ses conditions générales de vente, en l'absence de cas de force majeure ou d'utilisation non conforme. En cas de mise en jeu de la garantie fabricant, la dépose et la repose du matériel ne sont pas couvertes par la garantie.

Article 7 - RESPONSABILITE

Gauthier et Cie s'engage exclusivement à respecter les dispositions légales applicables en vigueur en France.

La force majeure est définie par la jurisprudence des juridictions françaises comme tout événement imprévisible, irrésistible et extérieur, totalement indépendant de la volonté et du contrôle des parties, incluant, sans limitation, une réglementation, au sens large, d'une autorité étatique ou supranationale, un état de guerre ou d'urgence, un feu ou un mouvement de grève d'un prestataire de services.

En conséquence, nous ne saurions être tenus responsables en cas de force majeure rendant impossible l'exécution de la commande.

Vous reconnaissez que la présence de tout vice ou tout risque d'éviction lié aux produits commandés relève de la seule responsabilité de leur fabricant, raison pour laquelle vous renoncez à rechercher la responsabilité de Gauthier et Cie à ce titre.

Gauthier et Cie exclut expressément sa responsabilité du fait des produits défectueux telle que définie aux articles 1386-1 et suivants du Code civil, en particulier pour ce qui concerne les dommages aux biens qui vous n'utiliserez pas à des fins personnelles ou non conformes à leur usage.

Si une condamnation pécuniaire devait être prononcée à l'encontre de Gauthier et Cie, et ce, pour quelque raison que ce soit, cette condamnation ne pourra être supérieure aux sommes effectivement payées à Gauthier et Cie pour le(s) produit(s) à l'origine du dommage donnant lieu audit paiement.

En tout état de cause, vous reconnaissez et consentez à ne pouvoir mettre en jeu la responsabilité de Gauthier et Cie, ni exercer aucun autre recours, pour quelque motif que ce soit, en relation avec les présentes conditions générales de vente, que pendant un délai de six (6) mois à compter de la commande du (des) produit(s) en cause.

Vous reconnaissez que les limitations de responsabilité prévues au présent article « Responsabilité » sont raisonnables compte tenu des conditions convenues dans les présentes conditions générales de vente qui reflètent la répartition des risques entre les Parties.

Article 8 - PROTECTION DES DONNEES A CARACTERE PERSONNEL

Les informations et données vous concernant sont nécessaires à la gestion de votre commande et à nos relations commerciales et à vous informer sur nos offres de produits et services analogues.

Les informations et données vous concernant seront conservées pendant cinq ans.

Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978, relative à l'informatique, aux fichiers, et aux libertés, modifiée par la loi n°2004-801 relative à la protection des personnes physiques à l'égard des traitements de données à caractère personnel, vous disposez à tout moment d'un droit d'opposition, d'accès, de rectification et de suppression des données personnelles vous concernant.

Il vous suffit de nous écrire à l'adresse suivante **contact@gauthiercompagnie.fr**, en indiquant nom, prénom, adresse et, le cas échéant, numéro de client.

Article 9 - DIVERS

Le fait que vous ou nous n'exercions pas l'un quelconque de nos droits au titre des conditions de vente ne saurait emporter renonciation de notre part ou de votre part à ce droit, une telle renonciation ne pouvant procéder que d'une déclaration expresse.

Dans l'hypothèse où une ou plusieurs stipulations des conditions de vente seraient considérées comme non valides par une juridiction compétente, les autres clauses conserveront leur portée et effet.

Les registres informatisés seront conservés dans nos systèmes informatiques dans des conditions raisonnables de sécurité et seront considérés comme les preuves des échanges, des commandes.

Les présentes conditions générales de vente doivent être interprétées et appliquées conformément au droit français.

LES PARTIES ACCEPTENT EXPRESSÉMENT DE SOUMETTRE TOUT LITIGE RELATIF AU CONTRAT À LA COMPÉTENCE EXCLUSIVE DES TRIBUNAL DE COMMERCE DE PARIS, NONOBTANT PLURALITÉ DE DÉFENDEURS OU APPEL EN GARANTIE, Y COMPRIS POUR LES PROCÉDURES SUR REQUÊTE OU EN RÉFÉRÉ.